

**SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)****ED 544 : INTER-MED****AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Scott FOUGERE soutiendra sa thèse le **6 décembre 2021 à 9h30 à 52, avenue Paul Alduy 66860 Perpignan, salle F202 Coworking**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit public**.

TITRE DE LA THESE : Démocratie, mémoire et droit international. L'influence du droit international sur la justice transitionnelle de l'Amérique latine à l'Espagne.

RESUME : La thèse portera sur l'influence du droit international public sur la justice transitionnelle dans le Cône Sud de l'Amérique latine et en Espagne. La justice transitionnelle a pour fonction de traiter le passé criminel d'un État dans le cadre d'une transition démocratique. Elle repose sur trois principaux droits : vérité, justice, réparation. Il s'agit de montrer le rôle des conventions internationales dans la réactivation du processus judiciaire relatif aux violations des droits de l'Homme perpétrés par les régimes militaires en Argentine, au Chili et en Uruguay. Lorsque les civils sont revenus aux pouvoirs à partir des années 1980, l'Amérique latine s'était inspirée de la transition démocratique espagnole. En effet, celle-ci reposait sur un oubli de la dictature au nom de la réconciliation nationale. Ce schéma avait été reproduit dans le Cône Sud latino-américain. Par conséquent, l'action de la justice avait été bloquée par les lois d'amnisties approuvées lors des transitions démocratiques durant la décennie 1980. À partir des années 1990, le droit international public a produit des conventions incriminant les faits commis par ces dictatures, notamment la disparition forcée. Par conséquent, dans le cas de l'Amérique latine, les Constitutions ont été révisées, afin d'accorder une place prépondérante aux normes internationales pour une meilleure garantie des droits fondamentaux afin d'éviter le retour à l'autoritarisme et à l'arbitraire. Ainsi, le traitement du passé criminel s'est effectué par le prisme du droit international inséré dans la Constitution. Le droit international, via le droit constitutionnel, devient le principal vecteur de réactivation du processus judiciaire. D'ailleurs, la transition démocratique espagnole, reposant sur l'oubli de la période franquiste, est remise en cause à travers les différentes expériences de justice transitionnelle en Amérique latine, notamment en Argentine.

Directeurs de thèse :

JACOBO RIOS RODRIGUEZ, Centre du Droit Economique et du Développement - Université de Perpignan Via Domitia

Claire PICOD, - Université de Perpignan

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement

Le jury sera composé de :

M. Yann JUROVICS, Maître de conférences, Université Evry Val Essonne (**Rapporteur**)

M. Xavier ARBOS MARTIN, Professeur des universités, Universitat de Barcelona (**Rapporteur**)

M. JACOBO RIOS RODRIGUEZ, Maître de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)

Mme Claire PICOD, PRCE, Université de Perpignan Via Domitia (**CoDirecteur de these**)

Mme Marie-Clotilde RUNAVOT, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)